



Photo : Yannick Billioux

En Bretagne, nous avons fait un choix clair : la fibre pour toutes et tous, 100% des foyers, des entreprises, des administrations, du continent jusqu'à nos îles. Nous bâtissons un réseau public, neutre et ouvert, pour garantir l'égalité réelle et la souveraineté numérique. Malgré les contraintes techniques - y compris en mer - nous tenons délais et qualité : c'est un contrat de confiance avec les Bretonnes et les Bretons.

Les dernières semaines ont d'ailleurs permis des avancées majeures pour le projet Bretagne Très Haut Débit. A un an de la fin du déploiement massif, les paliers que nous venons de franchir sont décisifs.

Ainsi, au cours de l'été, le réseau public breton de fibre optique a atteint la barre symbolique du million de foyers et d'entreprises éligibles à la fibre optique. Outre le symbole, ce chiffre nous permet de devenir le premier réseau public de France.

Depuis plus d'un an, le travail mené a permis de rendre éligibles plus de 900 foyers et entreprises par jour. Ces volumes n'ont jamais été atteints sur aucun projet au niveau national !

Ce réseau ne serait rien si les Bretonnes et les Bretons n'y adhéraient pas. Là encore, les nouvelles sont bonnes puisque nous avons également passé un cap symbolique avec le franchissement des 500 000 clients.

Enfin, le raccordement des territoires insulaires bretons a franchi plusieurs étapes importantes cet automne. Tout d'abord, les îles de Batz et Bréhat sont désormais reliées au continent par un câble sous-marin ! Félicitations aux équipes d'Axione et de leurs sous-traitants pour la réussite de cette prouesse technique.

Enfin, le marché pour le déploiement dans les cinq autres îles dans le périmètre de Mégalis Bretagne, c'est-à-dire Ouessant, Molène, Sein, Houat et Hoëdic a été attribué début novembre à Orange Concessions. Désormais, place au déploiement !

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne,
Président de Mégalis Bretagne

Premier réseau public de France



Photo : Fanch Galivel

Le réseau de fibre optique des collectivités bretonnes est devenu au cours de l'été le premier réseau public de France en nombre de foyers et entreprises éligibles.

Cette prouesse est le fruit du travail combiné entre Mégalis Bretagne, maître d'ouvrage du projet, Axione et Bouygues Energies & Services, en charge de la réalisation des travaux et Orange Concessions, qui exploite ce réseau via sa filiale THD Bretagne.

Ainsi aujourd'hui, plus d'un million de foyers et d'entreprises bretons peuvent bénéficier du très haut débit.

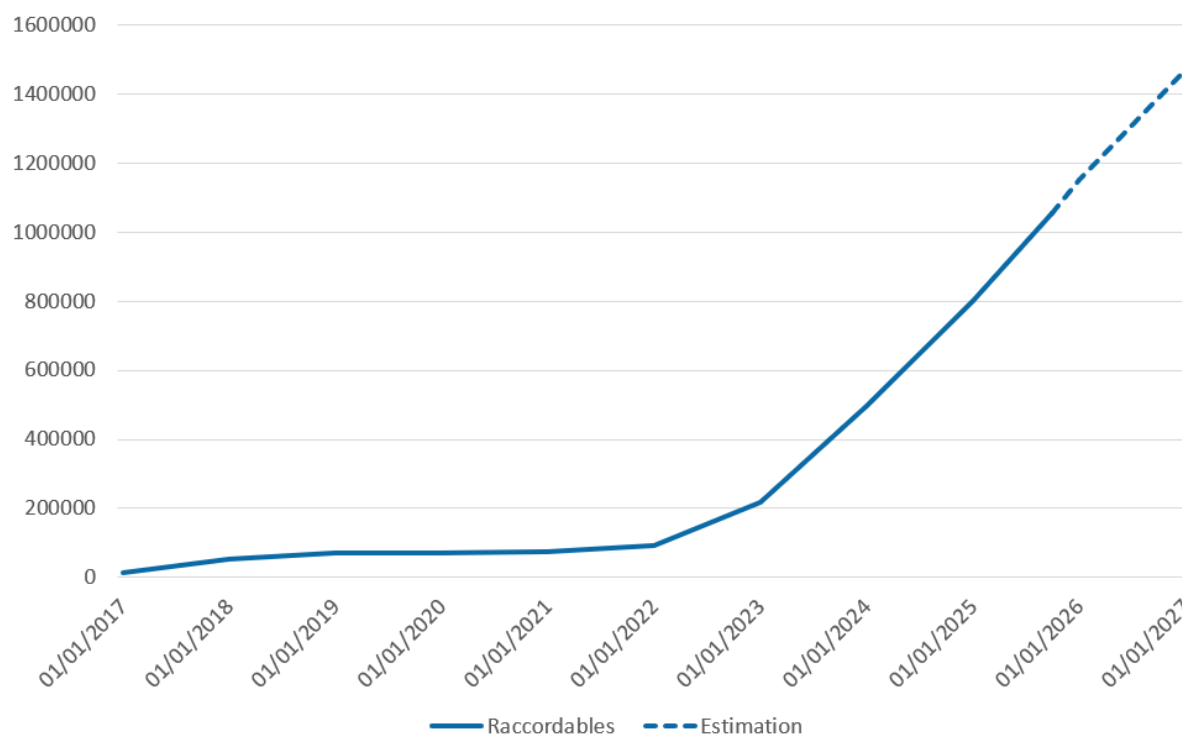
D'ici fin 2026, 100% des Bretonnes et des Bretons bénéficieront de ce réseau public et disposeront ainsi d'un réseau souverain, qui leur appartient, et déjà reconnu comme l'un des meilleurs de France en termes de qualité.

État d'avancement

Plus d'un million de locaux éligibles à la fibre optique

Au 31 octobre, 1 082 574 de locaux étaient éligibles à la fibre optique. Depuis le début d'année 2025, ce sont ainsi plus de 280 000 nouveaux foyers et entreprises qui ont été rendus éligibles au réseau public de fibre optique.

D'ici au 31 décembre 2026, l'objectif est de rendre éligibles l'ensemble des locaux situés sur la zone de Mégalis Bretagne, soit environ 1,4 million de locaux.



La dernière armoire du projet est posée

Après la pose du câble sous-marin (voir ci-après), Loïc Chesnais-Girard s'est rendu sur l'Île-de-Batz vendredi 10 octobre dernier afin d'échanger avec les représentants d'Axione, en charge du déploiement.

A cette occasion, les élus (Région Bretagne, Haut-Léon Communauté et commune) ont assisté à la pose du dernier point de mutualisation (armoire de fibre optique) du projet Bretagne Très Haut Débit. Cette pose marque une étape majeure dans le projet confié à Axione. Elle sécurise de ce fait la promesse annoncée pour que 100 % des Bretonnes et Bretons disposent de la fibre optique d'ici la fin 2026 sur le réseau public.



Déploiement de câbles sous-marins entre le continent et les îles de Batz et Bréhat

Dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit, le déploiement de la fibre optique se poursuit sur l'ensemble du territoire.

Après des études techniques et maritimes approfondies, Axione a été missionnée pour la réalisation des infrastructures sur le continent et sur les îles, incluant la pose de câbles sous-marins et le raccordement des foyers. Le déploiement du câble en tant que tel s'est déroulé sur une journée pour chacune des deux îles, dans le courant des mois de septembre et d'octobre.

Situées à proximité du continent, les îles de Batz et de Bréhat seront prochainement (d'ici la fin 2026) reliées au réseau très haut débit grâce à la pose de ce câble sous-marin. Ces liaisons permettront ainsi à respectivement 856 et 930 foyers et entreprises de bénéficier d'une connexion rapide et fiable, un enjeu majeur pour le maintien des populations et le développement économique des territoires insulaires.

Avec ce déploiement, les collectivités bretonnes confirment leur détermination à offrir un accès numérique équitable et de qualité à tous les Bretons, y compris dans les zones les plus isolées.



Et dans les autres îles bretonnes ?

Outre Belle-Ile-en-Mer, Bréhat et Batz, cinq autres îles bretonnes (Ouessant, Molène, Sein, Houat et Hoëdic) se trouvent dans le périmètre de Mégalis. Du fait de leur particularité géographique, et notamment leur éloignement du continent, un déploiement sur-mesure a été imaginé.

Contrairement à Batz et Bréhat, il n'est pas possible techniquement parlant de déployer un câble sous-marin entre ces îles et le continent.

S'appuyant sur l'expérimentation réussie* de l'hiver dernier, un marché spécifique pour le raccordement de ces îles a été confié récemment à Orange Concessions. Les premières études ont d'ores-et-déjà commencé.

**Cette expérimentation se basait sur un faisceau hertzien entre Molène et le continent. Le déploiement par la suite jusqu'aux maisons est similaire sur l'île à celui sur le continent.*

Plus d'informations sur enezfibre.bzh

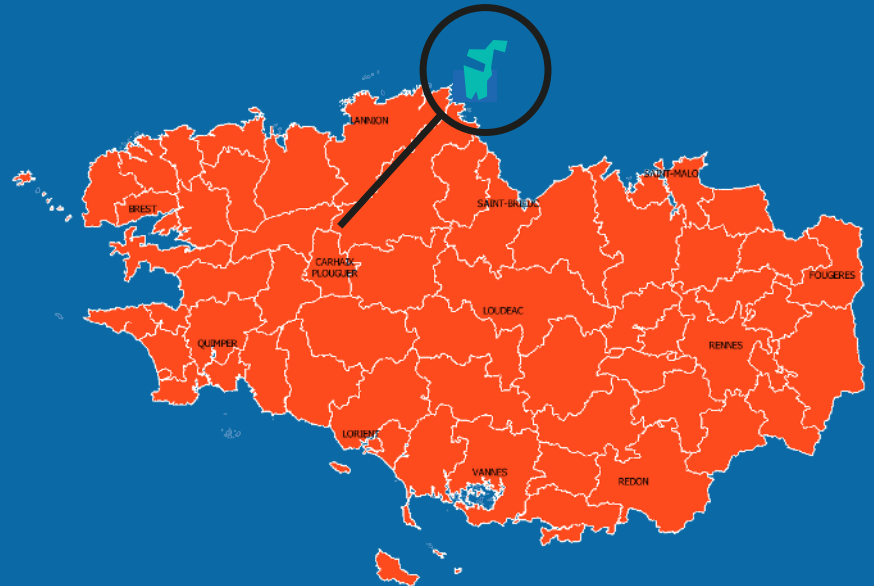
ZOOM SUR L'ILE DE BREHAT

Fiche d'identité

Maire : Olivier Carré

Nombre d'habitants : 427

Superficie : 3,09 Km²



Entretien avec Olivier Carré

• Maire de l'Île-de-Bréhat



L'arrivée de la fibre optique sur l'île de Bréhat correspond-il à un besoin fort des Bréhatins ?

Oui. Le réseau « Cuivre » était clairement vieillissant et des pannes fréquentes étaient à déplorer. La technique « ADSL » est aujourd'hui trop lente pour certains usages.

Les Bréhatins, notamment ceux qui veulent travailler partiellement en télétravail, ont besoin d'un système performant et fiable.

La commune participe de manière importante au financement de ce déploiement.

Pourquoi avez-vous décidé d'investir dans cette infrastructure stratégique ?

Pour les raisons indiquées ci-dessus. La mutualisation des coûts proposée par Mégalis est favorable à Bréhat car la commune va participer à moins de 10% des coûts réels des travaux, notamment dus au coût très élevé du câble

sous-marin. L'investissement est élevé pour une commune comme Bréhat (430 habitants à l'année) mais il faut savoir relativiser.

Y-a-t-il des projets spécifiques une fois que le réseau sera totalement construit ?

Oui. En particulier, un espace communal de co-working dans les locaux de la mairie pour permettre le travail en réseau et donner l'accès internet haut débit à tous les Bréhatins.